

Conseils importants pour vous !

- Jusqu'à 6 h 00 au plus tard, le jour du ramassage, les poubelles, sacs jaunes et les déchets encombrants doivent être déposés au bord de la route.
- Ne pas placer la poubelle pour déchets organiques, les poubelles pour déchets non recyclables et les sacs jaunes en plein soleil. Vous évitez ainsi l'apparition de mauvaises odeurs et de putréfaction.
- Ne jeter aucun déchet humide dans la poubelle. Envelopper les déchets humides et les restes de nourriture de préférence dans du papier journal.
- Ne pas presser les déchets trop fort dans les poubelles pour que ces dernières puissent être entièrement vidées.
- Les sacs en papier pour seaux de pré-tri pour déchets biodégradables peuvent être compostés sans problème. Ne pas jeter de sacs en plastique dans la poubelle pour déchets organiques.

Encore des questions ?

En cas de questions, souhaits ou suggestions, votre partenaire AWIGO est à votre disposition au +49 (0)5401 3655 55.

Que faire

des matériaux recyclables et déchets ?

Conseils pour trier et séparer correctement



AWIGO
Abfallwirtschaft Landkreis Osnabrück
Niedersachsenstraße 19
D-49124 Georgsmarienhütte

info@awigo.de



www.awigo.de



www.awigo.de

Trier et séparer correctement les matériaux recyclables et déchets



Déchets biodégradables

Tous les déchets de cuisine tels que restes de fruits et de légumes, épluchures de pommes de terre, coquilles d'œuf, restes de pains et de nourriture sans os ni arêtes, sachets de thé, filtres à café, essuie-tout, fleurs coupées, déchets de jardinage, etc.

Attention : Pas de sachets en plastique, filets à fruits et légumes !



Papier

Papiers et cartons propres, journaux, magazines, cahiers, catalogues, cartons, papier d'emballage, sachets en papier, etc.

Attention : Pas de papier pelliculé d'aluminium ou de plastique, pas de

résidus de papier peint !



Emballages

Tous les emballages portant le point vert tels que tubes, boîtes, couvercles en aluminium et métal, sachets et gobelets en plastique. Exception : emballages en papier ou carton. Ces emballages sont éliminés dans la poubelle à papiers.

Attention : Ne pas remplir les sacs jaunes/poubelles jaunes avec d'autres déchets !



Déchets non recyclables

Cendres, cassettes, papier sulfurisé, peintures acryliques durcies, rideaux de douche, gants à usage unique, verre à vitres, ampoules électriques, caoutchouc, articles d'hygiène, balayures, restes de bougies, os, sacs pour aspirateurs, tessons de terre cuite, couches, mégots de cigarettes, etc.

Attention : Pas de déchets susceptibles d'être recyclés !



Verre

Les bocaux et bouteilles à usage unique avec ou sans « Point vert », sans couvercle, bouchons de métal ou de liège, en séparant le verre blanc du verre coloré, doivent être éliminés dans l'un des 400 containers à verre du district d'Osnabrück.

Attention : Pas de verre à vitres, miroirs, porcelaines ou verre résistant au feu !



Déchets compostables

Composter de préférence soi-même les feuilles mortes, déchets de tonte, branches d'arbustes et de haies, brindilles ainsi que les fleurs et plantes sur le tas de compost ou dans le composteur thermique.

Ou porter à la déchetterie.

Attention : Seuls les déchets verts du jardin peuvent être portés à la déchetterie !



Déchets spéciaux

Porter les déchets privés présentant un danger pour l'environnement tels que résidus de laque et de peinture, piles, produits phytosanitaires, tubes luminescents, produits chimiques de bricolage et de

photographie à la collecte mobile de déchets spéciaux.

Simple comme un coup de fil !

Avant de nous appeler, relevez précisément ce que dont vous souhaitez vous débarrasser ainsi que les quantités. Déclarez vos objets encombrants, gros appareils ménagers et déchets électroniques au numéro de téléphone suivant :

+49 (0)5401 3655-55



Déchets encombrants

Déchets ménagers qui ne rentrent pas dans la « poubelle grise », tels que meubles, matelas, bicyclettes et tables à repasser.

Attention : Les matériaux de construction, gravats, pièces d'automobile, portes ou clôtures ne sont pas emportés !



Gros appareils ménagers

Les gros appareils ménagers métalliques, tels que réfrigérateurs, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, fours, congélateurs armoire et congélateurs bahut sont emportés gratuitement.



Déchets électroniques

Les gros appareils électroniques et déchets électronique, tels que téléviseurs, ordinateurs, moniteurs et fours à micro-ondes sont emportés gratuitement.